



Décision n° 2020/100

**Infrastructures de communication Développement numérique - Transports
- Approbation d'une convention de servitude de passage avec ENEDIS pour la mise
en place d'un coffret et la réalisation d'un réseau enterré situé avenue de la
Montagne Noire à Castres**

Le Président de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-10,

Considérant la saisine de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet par les services d'ENEDIS pour la mise en place d'un coffret 228-02-10 et la réalisation d'un réseau enterré, avenue de la Montagne Noire, ZAC du Causse à Castres,

Considérant la modification du tracé du réseau, un nouveau coffret 228-02-10 devra être implanté en bordure de la parcelle cadastrée 3309 et raccordé au réseau grâce à une nouvelle ligne basse tension souterraine projetée le long de la parcelle cadastrée 3311, jusqu'au poste « FEDARIE »,

DÉCIDE

D'approuver la convention de servitude de passage du réseau avec ENEDIS, pour l'implantation d'un coffret et la réalisation d'un réseau enterré, sur les parcelles D3309 et D3311, avenue de la Montagne Noire, ZAC du Causse à Castres,

D'autoriser le Président à signer tous les actes relatifs à cette servitude.

Les conseillers communautaires seront informés de la présente décision sans délai et par voie électronique à l'adresse communiquée pour la réception des documents de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet.

La présente décision sera rapportée à la prochaine séance du Conseil,

Fait à Castres, le 26 mai 2020

Acte télétransmis à M. le Sous-Préfet de CASTRES
Le 28 mai 2020
Sous le n°81-248100430-20200526-lmc19369-DE-1-1
Certifié exécutoire Le 28 mai 2020



Pascal BUGIS